

8 mars : journée internationale des droits des femmes

Femmes & Handicaps : pouvoir d'agir et droit à l'égalité !

Paris, le 05 mars 2025 – Elles assurent mille rôles, tous essentiels, mais ne bénéficient toujours pas d'une reconnaissance à la hauteur de leurs engagements et de leurs compétences. Femmes en situation de handicap, aidantes, professionnelles du médico-social : elles sont des piliers de notre société, et pourtant, leurs droits restent bafoués. En cette Journée internationale des droits des femmes, l'Unapei le rappelle : il est temps de leur donner la reconnaissance et de leur garantir les mêmes droits que tous, aujourd'hui et chaque jour !

Femmes en situation de handicap : toujours mobilisées à faire reconnaître leurs droits

Elles multiplient les combats au quotidien, en tant que femme, et du fait de leur handicap. Accéder à l'éducation, à l'emploi, à une vie affective et familiale : des évidences pour certains, un combat pour d'autres. Discrimination à l'embauche, inaccessibilité des soins, manque de protection contre les violences... : les femmes en situation de handicap font face à des obstacles visibles ou invisibles, qu'elles doivent dépasser chaque jour.

« Être femme c'est être rebelle. Les femmes font plein de choses : elles sont femmes, elles peuvent être mères, elles peuvent travailler.... Moi, je travaille dans un ESAT par exemple. Elles ne doivent pas se laisser faire, ni se laisser marcher sur les pieds, au travail, dans la rue ou avec ses amis. Elles ont le droit d'aimer qui elles veulent et ne doivent pas subir la violence. Les femmes doivent savoir se défendre et porter plainte si besoin. » **Noëline – femme en situation de handicap.**

Aidantes : essentielles, toujours invisibles du système

80% des répondants à l'enquête Unapei « La Voix des Parents »¹ (2023) étaient des femmes. A la fois mère, professionnelle, aidante, sœur ou encore compagne, leur charge mentale et physique a un impact important sur leur propre santé et de leurs choix.

La vie professionnelle des aidantes le prouve : nombre d'entre elles sont contraintes de travailler à mi-temps et se retrouvent limitées dans leurs choix de carrière.

« Mon fils Idriss a 17 ans et est en situation de polyhandicap. J'ai essayé de reprendre le travail quand il était bébé, mais à ses 9 mois j'ai dû arrêter pour m'occuper de lui. Il est handicapé à la suite de fautes médicales et a le droit à une compensation jusqu'à la fin de sa vie... mais cela reste compliqué au quotidien ! » **Abrouss, mère d'Idriss, 17 ans, polyhandicapé**

« Nous avons besoin de professionnels formés. Aujourd'hui, je suis complètement coupée du monde, et mon fils aussi » **raconte Florence, mère de Julien, 21 ans. Porteur d'autisme sévère et non verbal, Julien a besoin d'un accompagnement 24h/24.**

"J'ai passé de nombreuses nuits à très mal dormir. Si je veux une place pour mon fils, il faut attendre qu'un autre décède... Il n'existe aucune solution pour nous... Je ne parle même pas de la précarité. Les droits de nos enfants, nous ne les voyons pas. C'est même pire depuis 2005. Il n'y a aucune solution... »



Crédit : Florence Levillain

¹ https://www.unapei.org/wp-content/uploads/2023/09/Dossier-de-presse_LaVoixdesParents_Oct2023.pdf

Professionnelles du médico-social : toujours investies pour une reconnaissance à la hauteur des compétences

Selon un avis du Cese (2022), près de neuf travailleurs sociaux sur dix sont des femmes². Pourtant, leur travail reste très insuffisamment valorisé. Le manque de reconnaissance de la part de la société ou les problématiques propres au secteur médico-social (sous effectifs, turn-over, formations insuffisantes...) pèsent sur leur engagement quotidien.

« Les places en structures spécialisées sont rares et inaccessibles. Les parents, à bout, nous sollicitent de plus en plus. Les conditions sont dures : le matériel coûte une fortune, les collègues s'épuisent, et je me retrouve à faire des tâches imprévues comme aider les familles sur des démarches administratives. Je ramène du travail chez moi, ça impacte ma vie personnelle. Mon métier manque cruellement de reconnaissance, mais reste valorisant, surtout grâce au lien fort avec les familles qui nous donnent la force de continuer » - Amandine, auxiliaire de vie.

« Au quotidien, je vois à quel point un accompagnement humain fait toute la différence. Mon rôle n'est pas de faire à la place des personnes, mais de leur donner les clés pour avancer. Par exemple, en les aidant à rédiger un CV, à préparer un entretien, ou à s'adapter à leur nouveau poste. Chaque réussite, aussi petite soit-elle, montre que ces personnes méritent leur place, que ce soit dans le milieu ordinaire, ou pas, selon leurs envies. Et c'est un bonheur de voir les employeurs changer leur regard et reconnaître la valeur ajoutée de ces intégrations. Les lois et obligations sont nécessaires, mais ce qui fait vraiment la différence, c'est la volonté. C'est cette volonté qui enrichit les équipes et fait tomber les barrières. » Aurélie, chargée d'insertion professionnelle.

8 mars : Assez d'invisibilité, donnons-leur le pouvoir d'agir !

Pour que cette journée des droits des femmes ne soit pas qu'un symbole, l'Unapei exige :

- L'effectivité des droits pour les femmes en situation de handicap.
- Des soutiens dédiés aux aidant(e)s.
- Une reconnaissance des métiers du médico-social et des garanties pour les professionnels de ce secteur essentiel.

Le 8 mars est un jour de mobilisation. Pour ces femmes, l'urgence est quotidienne.

L'heure n'est plus aux constats, mais à l'action !

CONTACTS PRESSE

Agence Etycom – Aelya Noiret – a.noiret@etycom.fr - 06 52 03 13 47

Unapei – Louise Ravisé – l.ravise@unapei.org – 06 17 27 16 86

² https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022_12_metiers_cohesion_sociale.pdf